

Zeitschrift: Macolin : revue mensuelle de l'École fédérale de sport de Macolin et Jeunesse + Sport

Herausgeber: École fédérale de sport de Macolin

Band: 40 (1983)

Heft: 8

Rubrik: Jeunesse + Sport

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Les sociétés sportives d'aujourd'hui et les jeunes!

Charly Wenger

Le traditionnel séminaire organisé par la Commission pour la jeunesse de l'Association suisse du sport (ASS) s'était donné, cette année, un thème brûlant d'actualité, à savoir: «Quelles sont les conditions à créer, afin que les adolescents continuent à se sentir attirés par la pratique du sport après la fin de la scolarité».

Afin de pénétrer véritablement au cœur du problème et pour éviter que les adultes soient les seuls à discuter d'une question qui touche les jeunes en premier lieu, les responsables ont fait appel à un groupe d'adolescentes et d'adolescents en apprentissage ou aux études (gymnase ou école normale) et ne pratiquant pas nécessairement un sport. Dès lors, le dialogue devenait possible. Etaient également présents, une cinquantaine de personnes représentant quelque quarante fédérations sportives de natures aussi disparates que possible: SFG, billard, football, tir, club alpin, équitation, aviron, etc.

Cette multiplicité allait-elle permettre la discussion? On était en droit d'en douter, et pourtant, ce fut le cas: les adultes n'hésitèrent pas à demander conseil aux jeunes et ceux-ci, avec la décontraction, la spontanéité et la sincérité qui leur sont propres, ouvrirent spontanément leur cœur. Il est bien évident que les uns et les autres ne partagent pas toujours le même point de vue. Mais tous sont unanimes sur un point: trouver le meilleur moyen de résoudre leurs problèmes réciproques et de mieux se comprendre.

Au terme de deux journées riches en expériences, j'ai invité cette poignée de jeunes gens à coucher sur le papier leurs idées propres au sujet du thème des débats.

Le nombre limité des personnes consultées (14) ne permet certes pas d'affirmer que les réponses obtenues sont représentatives de ce que pense la jeunesse d'aujourd'hui. Il n'en reste pas moins que certaines sont significatives et susceptibles d'inciter



les dirigeants de fédérations et de sociétés sportives, ainsi que les moniteurs, à la réflexion.

Un autre aspect mérite encore d'être relevé: à la sortie de leur scolarité obligatoire, 10 des 14 jeunes interrogés faisaient partie d'un club sportif; trois ans plus tard, ils n'étaient plus que trois!

Passons, maintenant, aux questions et à l'essentiel des réponses qui y furent données.

A quelles conditions accepterais-tu d'adhérer à une société sportive?

Je serais d'accord d'adhérer à une société sportive, à condition:

- d'y trouver une organisation impeccable et des entraînements dirigés par des moniteurs compétents
- que les dirigeants soient tolérants et compréhensifs si je désire quitter la société

- de pouvoir progresser
- d'y découvrir diverses possibilités de distraction: soirées de quilles, soirées ciné, etc.
- de retrouver, au sein du club, des jeunes de mon âge
- d'y disposer d'une certaine liberté d'entraînement
- de pouvoir suivre l'entraînement sans obligation immédiate de m'inscrire définitivement
- d'avoir le droit d'y pratiquer à mon choix le sport de compétition ou le sport de détente.

Quels sont les motifs qui pourraient t'inciter à quitter une société de sport?

- le manque de temps en raison de mes obligations professionnelles
- le désir de découvrir une ambiance collégiale ailleurs (copines ou copains)
- ne pas me sentir «in» au sein du club

- devoir à tout prix faire de la compétition, alors que j'ai d'autres aspirations
- la pression de parents qui désirent que je sois brillant en classe
- le manque d'organisation ou l'incompétence des moniteurs
- toutes les conditions extérieures: distance, heure de l'entraînement, etc.
- l'envie de découvrir autre chose
- le manque de motivation
- le manque d'atomes crochus avec l'entraîneur
- le manque de liberté

Que faudrait-il faire pour éviter la désertion des clubs?

Il faudrait:

- promouvoir la compréhension, la patience, la franchise
- développer la force de persuasion, les idées et la fantaisie des moniteurs
- prévoir des entraînements parallèles, avec buts et exigences différenciés
- adapter les heures d'entraînement aux disponibilités de l'athlète
- abolir les barrières entre les sociétés
- nous donner la possibilité d'assumer des responsabilités au sein de la société
- nous permettre de concevoir partiellement le contenu de l'entraînement
- accepter sans restriction les moins doués
- ne plus montrer de sport de compétition à la TV
- promouvoir les activités extrasportives après les entraînements

Quelle signification le sport revêt-il pour toi?

- le sport représente tout pour moi
- il me permet de me dépenser, de me défouler, de me libérer
- grâce au sport, je peux entreprendre quelque chose avec les autres et apprendre à les mieux connaître
- je ne pense pas que le sport soit la solution miracle aux problèmes de la jeunesse. Je ne veux pas que le sport fasse de moi un être docilement intégré à l'Etat et à la communauté
- le sport me permet de rencontrer des collègues partageant mes intérêts
- par le sport, je peux vérifier ma capacité de performance
- le sport est, pour moi, une compensation après l'école et le travail.

Pourquoi tant de jeunes rencontrent-ils des difficultés à s'intégrer dans une structure telle que celle d'une société sportive?

Je pense que:

- dans une structure trop rigide, il manque parfois la possibilité d'agir spontanément et la liberté d'action s'en trouve restreinte
- les jeunes veulent plus de liberté et désirent décider eux-mêmes. Il y a beaucoup de jeunes disposés à se soumettre à une discipline, mais ils sont influencés par ceux qui la rejettent



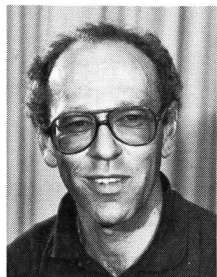
- beaucoup de jeunes sont contre tout ce qui est étatisé et régi par des statuts
- le jeune cherche avant tout une compensation à son métier. S'il doit constamment se soumettre, il ne la trouvera pas
- le mot «liberté» est le leitmotiv de la jeunesse d'aujourd'hui, c'est pourquoi elle s'insurge contre tout ce qui est règles ou normes établies
- la plupart des jeunes n'ont aucune envie d'adhérer à un club qui a pour but la compétition à outrance, qui reflète l'image de la vie courante de la société. Les clubs devraient s'évertuer à ne pas seulement former des robots du sport, mais à apprendre aux jeunes à avoir une saine attitude envers eux-mêmes.

Conclusion

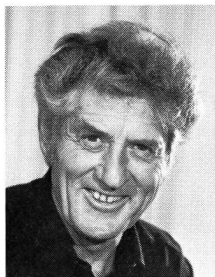
En prenant connaissance de ces réponses, le lecteur aura certainement constaté qu'elles sont parfois contradictoires. Cela provient du fait qu'elles sont rapportées pêle-mêle, dans le respect de l'anonymat de leurs auteurs.

Afin de consolider son action, la Commission «jeunesse» de l'ASS a publié un rapport concernant les travaux effectués à Mürren. Paru au début du mois de juillet, il s'adresse à toutes les fédérations sportives affiliées à l'ASS. Les dirigeants des associations cantonales, des clubs, de même que les moniteurs peuvent l'obtenir en s'adressant au secrétariat de l'ASS, case postale 12, 3000 Berne 32. ■

Nouveau chef de la branche sportive cyclisme



Paul Köchli



Heini Müller

Paul Köchli a renoncé à sa fonction de chef de la branche J + S cyclisme dès la fin du mois de mai 1983, après y avoir exercé une activité extrêmement dynamique et productive, et ceci depuis 1975. Ancien coureur cycliste professionnel passionné par le développement théorique, pédagogique et pratique de la spécialité, il a conçu une formation d'entraîneur exemplaire. Travailleur infatigable, il a trouvé des méthodes de formation et des moyens nouveaux qui lui ont valu une renommée inestimable. Le remarquable manuel du moniteur ne représente qu'une petite partie de son œuvre en faveur du cyclisme. L'EFGS remercie Paul Köchli de sa collaboration fructueuse en tant que chef de la branche et chef de cours.

Pendant une période transitoire qui s'étendra jusqu'au 31 mars 1984, c'est un groupe de travail placé sous la présidence de **Heini Müller** (qui prend ainsi la fonction de chef de la branche) et composé de Jean-Marc Morand, Heinz Arnold, Hanspeter Schweizer et Daniel Schwab, qui assurera la continuité.



Réviseur à l'EFGS, Heini Müller connaît bien le Mouvement Jeunesse + Sport. Ses expériences d'ancien coureur et de fonctionnaire lui permettront d'animer et de donner des impulsions pratiques à la branche. Un groupe de travail à la direction d'une branche sportive, voilà un aspect

nouveau et une tentative qui aura certainement des répercussions positives, nous l'espérons du moins.

Nous lui souhaitons de prendre un bon départ et, à l'image d'une course par équipes, de collaborer de façon optimale. ■

Heinz Suter

Matériel de hockey sur glace

Nous rappelons que l'EFGS met à la disposition des cours J + S de la branche hockey sur glace le matériel suivant:

- cônes de marquage
- toiles de marquage
- gardiens factices
- équipements de gardien

Les 8 équipements de gardien dont l'EFGS dispose seront attribués en fonction des critères suivants:

- 1 équipement par organisation
- Priorité:
 1. Cours J + S des écoles
 2. Cours J + S de clubs de village
 3. Cours de sport scolaire (hors J + S)
- Durée du prêt: durée du cours, mais au maximum du 1er octobre 1983 au 15 avril 1984.

Les commandes ne seront prises en considération que si elles sont envoyées au service cantonal J + S compétent *jusqu'au 15 septembre 1983*. ■

